



Federation for **ED**ucation in **EU**rope  
 Fédération Européenne Des Ecoles

# Bachelor européen

# Journalisme

[www.fede.education](http://www.fede.education)  
 version 0220







## La Fédération Européenne Des Écoles - Federation for EDucation in Europe - FEDE

La FEDE est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING), institution supranationale, créée en Suisse en 1963, dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et du statut consultatif auprès de la Francophonie.

Elle fédère un réseau international de plus de 500 établissements d'enseignement supérieur et professionnel, dans 35 pays et sur 4 continents qui partagent un projet commun d'excellence académique, d'innovation pédagogique, de recherche scientifique et d'ouverture au monde.

La FEDE délivre plus de 150 diplômes et certificats européens accessibles en français et en anglais, pour certains en plusieurs langues européennes (espagnol, allemand, italien, roumain etc.), du Foundation Degree, Bachelor européen, Mastère européen, MBA européen, jusqu'au DBA Doctorate of Business Administration.

La FEDE rassemble un réseau international de plus de 200 000 personnes.

## SOMMAIRE

<b>PRESENTATION</b>	<b>6</b>
Contexte	6
Objectifs et compétences	6
Perspectives d'emploi	6
VAE – Validation des Acquis de l'Expérience	6
<b>UNITES CAPITALISABLES ET HORAIRES INDICATIFS</b>	<b>7</b>
<b>ARCHITECTURE DU DIPLOME FEDE</b>	<b>8</b>
<b>UC D31</b>	<b>10</b>
Expertise professionnelle	10
A. Formation	10
B. Évaluation	13
C. Coefficient et crédits ECTS	13
<b>UC D32</b>	<b>14</b>
Epreuve Professionnelle de Soutenance	14
A. Objectifs	14
B. Stage	14
C. Évaluation	14
D. Coefficient et crédits ECTS	18
<b>UC B31</b>	<b>20</b>
Langue Vivante Européenne 1	20
A. Objectif	20
B. Formation	20
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE	21
D. Évaluation	21
E. Coefficient et crédits ECTS	23
<b>UC A2</b>	<b>25</b>
Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	25
A. Objectifs	25
B. Formation	25
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE	27
D. Évaluation	27
E. Coefficient et crédits ECTS	27
<b>UC A3</b>	<b>29</b>
Le management interculturel et les ressources humaines	29
A. Objectifs	29
B. Formation	29
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE	32
D. Évaluation	32
E. Coefficient et crédits ECTS	32

### LEXIQUE

**UC** : Unité Capitalisable

**UE** : Unité d'Enseignement

**ECTS** : Le terme ECTS signifie *European Credits Transfer System* en anglais, soit système européen de transfert et d'accumulation de crédits

**CECRL** : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

**LV** : Langue Vivante

## PRESENTATION

### Contexte

Dans un environnement ultra connecté où chacun peut contribuer à la diffusion de l'information, les médias ont plus que jamais besoin de s'appuyer sur des professionnels capables de recueillir la bonne information et de la transmettre dans le respect de la déontologie et de la réglementation.

A l'heure où nombre de diffusions sur le Web, et notamment via les réseaux sociaux, ne peuvent être vérifiées, les médias et les organisations doivent compter sur un regard, une plume, une expertise objective et consciencieuse. Doté d'une solide culture générale, le journaliste, présentateur ou animateur se présente comme le garant des informations transmises. Ses qualités rédactionnelles et son esprit critique sont les conditions nécessaires à la crédibilité de l'information et à la légitimité du support de publication.

### Objectifs et compétences

- Recueillir, vérifier et traiter l'information et l'actualité sur un sujet donné en vue de sa diffusion média selon les orientations de la structure d'information, les règles déontologiques et la réglementation de l'information
- Rechercher, collecter, traiter et vérifier les sources de l'information
- Mettre en forme l'information par le texte ou par l'image en phase avec le sujet, le contexte et le lecteur
- Adapter sa production au média (presse, web, télévision, radio...)
- Comprendre le contexte réglementaire et déontologique du métier
- Réfléchir sur l'exercice du métier et la responsabilité du journaliste

### Perspectives d'emploi

Détenir un Bachelor européen de la FEDE, c'est bénéficier de nouvelles opportunités et d'un réseau professionnel international.

Le Bachelor européen Journalisme prépare les futurs professionnels des écoles FEDE aux fonctions de :

- Journaliste
- Pigiste
- Secrétaire de Rédaction
- Rédacteur(trice) en chef adjoint
- Rédacteur(trice) Web
- Reporter
- Animateur(trice) média

### VAE – Validation des Acquis de l'Expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience est une démarche volontaire pour toute personne souhaitant obtenir une certification en validant son expérience sans nécessairement suivre une formation. Une seule condition : avoir au moins 1 an d'expérience en lien direct avec la certification choisie.

Le Bachelor européen Journalisme est accessible par la VAE.

La VAE demandant une réflexion et un travail personnel important, il est essentiel de bien constituer le dossier qui démontrera l'expérience et les compétences du demandeur. La FEDE propose un accompagnement personnalisé.

## UNITES CAPITALISABLES ET HORAIRES INDICATIFS

	Liste des unités capitalisables	Contenu	Horaires indicatifs en face à face pédagogique
Épreuves obligatoires	<b>UE D</b> UC D31	Expertise professionnelle	275 à 355 h
	UC D32	Stage	12 semaines
	<b>UE B</b> UC B31*	Langue vivante européenne 1 <i>Utilisateur indépendant</i>	80 à 100 h
	<b>UE A</b> UC A2	Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	40 à 60 h
	UC A3	Le management interculturel et les ressources humaines en Europe	40 à 60 h
Épreuves facultatives	UC B32*	Langue vivante 2 <i>Utilisateur indépendant</i>	
	UC B33*	Langue vivante 3 <i>Utilisateur indépendant</i>	

\* Le référentiel d'examens est commun pour toutes les langues vivantes, qu'il s'agisse d'une langue vivante 1 (UC B31), langue vivante 2 (UC B32) ou langue vivante 3 (UC B33).

Les étudiants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- Langue vivante 1 : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais ;
- Langues vivantes 2 et 3 : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais.

La langue Vivante choisie par le candidat doit être différente de celle dans laquelle il passe les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel.

## ARCHITECTURE DU DIPLOME FEDE

Bachelor européen Journalisme				Temps plein, temps partiel, alternance		Formation tout au long de la vie	
Épreuves	U.C.	ECTS	Coeff.	Forme ponctuelle	Durée	Forme ponctuelle	Durée
D3 Expertise Professionnelle	D31	21	7	Etude de cas et épreuve terrain	7h00	Etude de cas et épreuve terrain	7h00
	D32	21	6	Entretien professionnel	0h30	Entretien professionnel	0h30
B31 Langue Vivante Européenne 1	B31.1	6	2	Écrit	1 h	Écrit	1 h
	B31.2	6	2	Oral	45min	Oral	45min
A2 Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	A2	3	1	QCM en ligne	40 min	QCM en ligne	40 min
A3 Le management interculturel et les ressources humaines en Europe	A3	3	2	QCM en ligne	40 min	QCM en ligne	40 min
<b>Total</b>		<b>60</b>	<b>20</b>				
Epreuves facultatives	B32 Langue Vivante 2	B32	6	Écrit + Oral	105 min	Écrit + Oral	105 min
	B33 Langue Vivante 3	B33	6	Écrit + Oral	105 min	Écrit + Oral	105 min

Pour les épreuves facultatives, les points au-dessus de 10/20, multipliés par 2, s'ajoutent au total des points.



**UE D**

Expertise  
Professionnelle

## UC D31

## Expertise professionnelle

## A. Formation

L'unité capitalisable D31 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Expertise professionnelle** », disponible en version numérique, et sur lequel reposera l'évaluation.  
Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 275 à 355 heures.

## Objectifs pédagogiques

- Permettre aux étudiants d'acquérir les techniques fondamentales à l'exercice du journalisme
- Les inviter à toujours considérer en premier les lecteurs, auditeurs, téléspectateurs et internautes auxquels ils s'adresseront
- Les faire réfléchir sur l'exercice du métier et la responsabilité qui sera leur
- Les préparer aux épreuves professionnelles du Bachelor Journalisme et à l'entrée sur le marché du travail

Contenu	Capacités attendues
<b>Techniques d'écriture fondamentales (70 à 85 heures)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondamentaux de l'élaboration d'un journal papier et de presse numérique</li> <li>• Techniques de bases de l'écriture journalistique et de la construction d'articles</li> <li>• Travail sur le choix des mots, la syntaxe, le rythme et l'accessibilité des phrases, le style</li> </ul>	<p><i>Comprendre le « dessous des cartes » de l'élaboration d'un support rédactionnel</i></p> <p><i>Découvrir et d'expérimenter ce qui fait le propre de l'écriture de presse</i></p> <p><i>Reconnaître et à positionner les grosses masses de construction d'un article</i></p> <p><i>Disposer d'une plus grande aisance dans la rédaction d'articles</i></p> <p><i>Mieux choisir le vocabulaire, mieux élaborer les phrases et trouver son style</i></p>
<b>Recueil de l'information (30 à 35 heures)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sources de l'information.</li> <li>• Recherche active de l'information</li> <li>• Vérification et recoupement de l'information</li> <li>• Techniques d'interview</li> <li>• Passage de l'oral à l'écrit</li> </ul>	<p><i>Découvrir le fait d'être « reporter », c'est-à-dire celui qui rapporte l'information</i></p> <p><i>Être actif dans la collecte de l'information</i></p> <p><i>Disposer d'une plus grande aisance dans la rédaction d'articles</i></p> <p><i>Mieux finaliser un article par un travail sur la titraille</i></p> <p><i>Comprendre le « dessous des cartes » de l'élaboration d'un support rédactionnel</i></p> <p><i>Se familiariser avec la notion de mise en scène de l'information</i></p>
<b>Mise en scène de l'information (20 à 35 heures)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Panorama de différents genres journalistiques</li> <li>• Sémiologie de l'image</li> <li>• Mise en scène de l'information et traitement du visuel</li> <li>• Finalisation d'un papier</li> </ul>	<p><i>Se familiariser avec la notion de mise en scène de l'information</i></p> <p><i>Découvrir le langage et l'intérêt de la photo</i></p> <p><i>Découvrir les genres journalistiques</i></p> <p><i>Mieux finaliser un article par un travail sur la titraille</i></p>
<b>Droit de la presse, réflexion sur le métier et la responsabilité du journaliste (20 à 30 heures)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grands principes du droit de la presse, droit aux multiples caractéristiques</li> </ul>	<p><i>Faire prendre conscience aux étudiants de l'immense chance de vivre dans un pays où la presse est libre</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sources du droit de la presse et son histoire (dont la loi du 29 juillet 1881)</li> <li>• Responsabilité du journaliste</li> <li>• Droits moraux et intellectuels des journalistes</li> <li>• Exploitation de l'image des biens et des personnes</li> <li>• Chartes rédactionnelles</li> </ul>	<p><i>Les faire réfléchir à leur future pratique professionnelle par une meilleure connaissance des principales dispositions du droit de la presse en France</i></p> <p><i>Mettre en lumière pour eux la responsabilité du journaliste, informateur de milliers de personnes</i></p> <p><i>Leur faire découvrir ce que font certains journaux pour préciser l'exercice du métier et la relation au destinataire de l'information</i></p>
<b>Connaissance des médias et de leur fonctionnement (30 à 35 heures)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Regard sur l'histoire de la presse et des médias</li> <li>• Rouages d'une entreprise de presse, aspects économiques et de production</li> <li>• Evolutions du secteur</li> </ul>	<p><i>Découvrir le long cheminement de l'élaboration de l'information jusqu'à sa diffusion</i></p> <p><i>Être sensibilisé aux aspects économiques, marketing, RH, industriels, stratégiques développés par les entreprises de médias</i></p> <p><i>Être sensibilisé aux évolutions et mutations dans le secteur des médias</i></p> <p><i>Découvrir de multiples manières d'être journaliste</i></p>
<b>Analyse du discours et de l'image (15 à 20 heures)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes de logique</li> <li>• Postulats et présupposés</li> <li>• Polysémie et connotation des mots</li> <li>• Modes de raisonnements</li> <li>• Manières de cadrer ou de mettre en scène une image fixe, de filmer et de monter une image animée</li> </ul>	<p><i>Réfléchir sur les mots, matière première du journaliste, les raisonnements et la vision du réel qu'ils véhiculent</i></p> <p><i>Prendre conscience du poids de la parole et des dérives manipulatoires possibles</i></p> <p><i>Déjouer l'intoxication et les raisonnements fallacieux dans leur futur travail de collecte de l'information</i></p> <p><i>Comprendre la force de l'image fixe et animée</i></p>
<b>Initiation la presse numérique et à la radio ou à la télévision (30 à 35 heures)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La médiasphère numérique : sources de l'information : émetteurs officiels, canaux historiques de l'information, blogosphère et réseaux sociaux, groupes d'influence</li> <li>• Nouveaux supports</li> <li>• Prospective en matière d'économie de l'information numérique</li> </ul> <p><b>En radio :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils du studio</li> <li>• Ecriture et lecture adaptées</li> <li>• Travail de la voix</li> <li>• Techniques de l'interview</li> <li>• Reportage radio</li> <li>• Flashs et journaux</li> </ul> <p><b>En télévision :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel, outils du plateau</li> <li>• Sémiologie et écriture télévisuelles</li> <li>• Techniques du reportage</li> <li>• Techniques du commentaire sur images</li> <li>• Techniques du mixage et du montage</li> </ul>	<p><i>Réaliser les changements à l'œuvre dans la production et la circulation de l'information</i></p> <p><i>Prendre conscience de l'émergence de nouvelles formes éditoriales et des nouveaux supports</i></p> <p><i>Se préparer à une démarche prospective et à la culture du changement</i></p> <p><i>S'initier au média radio ou au média télévision</i></p> <p><i>Découvrir le traitement de l'information dans un autre média que la presse écrite</i></p> <p><i>Découvrir d'autres manières d'exercer le métier que dans la presse écrite</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôle de la régie</li> <li>• Présentation à l'antenne</li> </ul>	
<b>Projet d'application tutoré en groupe : Le Journal-École en cours de formation (30 à 40 heures)</b>	
<p>Il s'agit d'un projet de production intensive et de finalisation d'un journal, en expérimentant les exigences liées aux dead-lines, au bouclage, à la collaboration en équipe. Le contenu du journal est lié à un thème approché depuis le début de l'année, notamment par la compilation d'informations. Durant la semaine, les apprenants proposent, défrichent, enquêtent, interviewent, prennent en photo, rédigent, participent à la mise en scène de l'information et mise en maquette des pages.</p> <p><b>Concept éditorial du journal-école</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Tous les genres journalistiques sont possibles dans la rédaction des textes</li> <li>– Nombre de pages : entre 32 et 40 pages</li> <li>– Le chemin de fer sera travaillé au cours de la première partie de l'année</li> </ul>	<p><i>Expérimenter la production d'un journal en un temps donné</i></p> <p><i>Se placer en situation de proposition, de créativité, d'ingéniosité pour obtenir le meilleur résultat possible</i></p> <p><i>Se placer en situation de vivre des contraintes qui s'approchent de celles du milieu professionnel</i></p> <p><i>Vivre un moment fort d'équipe</i></p> <p><i>Pouvoir apprécier un résultat, fruit d'un travail et d'un investissement personnels</i></p>
<b>Projet personnel et professionnel (10 à 15 heures)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail du projet professionnel et du CV</li> <li>• Travail de la lettre de motivation</li> <li>• Relance téléphonique</li> <li>• Entretien</li> <li>• Savoir-être</li> </ul>	<p><i>Se préparer activement à la recherche de stages et d'emploi par le biais de temps d'accompagnement et de formation</i></p> <p><i>Être sensibilisé aux attentes des recruteurs et professionnels</i></p> <p><i>Pouvoir valoriser son parcours et ses qualités</i></p>
<b>Méthodologie et préparation aux examens (20 à 25 heures)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie du rapport d'étonnement</li> <li>• Méthodologie du rapport de stage(s)</li> <li>• Soutenance orale</li> <li>• Epreuve blanche de l'épreuve D31 desk et terrain</li> </ul>	<p><i>Se préparer aux épreuves d'examen (attention, ce module ne saurait en aucune manière garantir aux apprenants le succès aux épreuves)</i></p> <p><i>Prendre conscience que le succès se prépare avec travail et méthode</i></p>

### B. Évaluation

**Forme de l'épreuve** : Étude de cas et épreuve de terrain

**Durée** : 7 heures

**Barème** : 120 points

L'épreuve est réalisée à partir d'un cas concret et se déroule en deux temps.

1. À partir d'un dossier de presse, de documents vérifiés de photos et d'un poste de travail avec accès à internet, le candidat réédite sur traitement de texte (caractère 12, Tahoma) différents papiers sous différents formats sur l'événement annoncé :
  - brève : 300 signes
  - communiqué : 600 signes
  - article : 2400 signes

La durée de cette première partie de l'épreuve est de 3 heures

2. À partir du même événement, le candidat réalise un reportage de terrain avec interview(s) et produit ensuite un article de 2400 signes, incluant ou non une photo.

La durée de cette seconde partie d'épreuve est de 4 heures.

La note sera globale pour les deux temps de l'épreuve qui font appel :

- aux qualités rédactionnelles du candidat
- à sa capacité à respecter des règles méthodologiques et déontologiques
- globalement à sa capacité de témoigner des savoir-faire attendus d'un étudiant spécialisé dans son domaine et à son niveau

La production de l'étudiant sera réalisée sur traitement de texte et édité, le matériel informatique nécessaire étant mis à disposition le jour de l'épreuve par le centre d'examens.

### C. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 7 et permet de capitaliser 21 crédits ECTS.

## UC D32

### Epreuve Professionnelle de Soutenance

#### A. Objectifs

La pédagogie doit faire une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. À cette fin, le stage au sein d'une Rédaction implique l'élaboration d'un mémoire qui donne lieu à une soutenance orale.

Le Bachelor européen réalise une mise en contact réelle de l'étudiant avec le monde du travail de manière à lui permettre d'approfondir sa formation et son projet professionnel et de faciliter son insertion dans l'emploi.

Une partie de la formation peut être accomplie à l'étranger dans le cadre d'une convention.

#### B. Stage

**Durée** : 12 semaines

**Contenu** : Réalisation d'une ou plusieurs actions en rapport avec le journalisme donnant lieu à un rapport d'activité

**Capacités attendues** : Appréhender les réalités d'une activité journalisme

Objectifs pédagogiques du stage :

- Permettre aux étudiants de découvrir de l'intérieur ce qu'est un média, une Rédaction, la production de journaux ou programmes
- Leur permettre d'expérimenter et de mettre en œuvre les techniques journalistiques fondamentales étudiées à l'École (collecte et vérification de l'information, prise en compte d'une ligne éditoriale...)
- Leur donner l'occasion de s'intégrer momentanément à une équipe de Rédaction
- Les mettre en situation de vivre les exigences de la vie professionnelle
- Les faire réfléchir sur leur projet professionnel (adéquation entre les espérances et la pratique, types de médias, de programmes, de périodicité qui ont la faveur de l'étudiant-stagiaire)

#### C. Évaluation

L'épreuve professionnelle de soutenance permet de valider les capacités du candidat à mener un projet professionnel, à développer une problématique dans un document écrit et à expliquer et défendre sa démarche devant un jury.

En raison de l'intérêt qu'elle représente dans la formation du candidat, cette épreuve est obligatoire.

##### 1. Le rapport de stage

###### 1.1. Modalités de préparation

Durant les semaines de stage, l'apprenant aura l'occasion (en fonction des médias choisis) d'interviewer, d'écrire, de tenir le micro ou la caméra, de construire et monter un sujet. Il découvrira des médias, des équipes, des directions, rencontrera des acteurs de la vie politique, économique, sociale, culturelle, sportive, associative, des lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, internautes. Il vivra probablement trois mois riches de découvertes, partages, doutes, fiertés, d'apprentissages, d'adaptabilité, de remises en cause, fatigues, bonheurs, passion pour le métier.

Ces expériences, l'apprenant va, selon des consignes données ci-après, les relater dans son rapport de stage(s).

Le travail de préparation du rapport de stage se doit d'être très personnel, tout plagiat sera proscrit.

###### 1.2. Objectifs du rapport de stage(s)

- Montrer sa maîtrise de l'écriture journalistique et des techniques journalistiques fondamentales
- Montrer son style d'écriture propre, tournée vers le lecteur

- Montrer ses capacités d'investigation et de recueil de l'information nécessaires au futur journaliste
- Montrer son investissement personnel dans les missions et tâches proposées au cours du stage
- Montrer sa maturation et sa maturité quant au métier de journaliste, aux pratiques professionnelles, à son positionnement personnel, à la vie d'un média et d'une équipe de professionnels
- Montrer son ouverture sur le monde des médias, le contexte économique du secteur, les évolutions en cours

### 1.3. Mise en œuvre du rapport de stage

Le rapport de stage(s) comprend plusieurs parties :

- **L'introduction** (une page maximum) présente le rapport et doit donner envie au lecteur de se plonger dans les pages
- **La première partie** (huit pages environ) présente - sous un angle, une thématique et une problématique choisis - un ou des média(s) qui a accueilli l'apprenant. Ces pages doivent être organisées comme un dossier journalistique, une enquête journalistique, avec une vraie mise en scène de l'information, des illustrations, des papiers de tête et des papiers secondaires, des encadrés. Et bien sûr un titre général et un chapô général couvrant l'ensemble de cette première partie puis, au fil des pages, des titres, chapôs, légendes-photos, intertitres, relances, exergues... Tous les genres journalistiques éditorialisant ou non éditorialisant sont possibles. Il s'agit de faire comprendre à son lecteur dans quel type de support existant ou inventé par les soins de l'apprenant pourrait paraître ce dossier journalistique. Cette première partie peut ne concerner qu'un des lieux de stage, celui où l'apprenant a passé le plus de temps
- **La deuxième partie** (une vingtaine de pages environ) présente le « carnet de bord » écrit au fil semaines de stage. Il s'agit du récit construit de l'immersion professionnelle de l'apprenant. Ce carnet de bord commencera par un titre couvrant l'ensemble des pages. Chacun des textes composant le carnet de bord devra être présenté ainsi :
  - Mardi 6 février 20XX
  - Titre du texte
  - Texte

Il n'est pas nécessaire d'écrire un texte par journée de stage. À chacun de juger de la fréquence en fonction de l'intérêt des journées vécues. Les textes ne doivent pas être juxtaposés sans aucun lien entre eux. Il faut que le lecteur sente une évolution, une « trajectoire » et même une certaine « dramaturgie » dans votre récit. C'est finalement une histoire – passionnante – qui sera racontée. Attention, il ne s'agit pas ici d'une fiction mais d'un carnet de bord basé sur des faits réels, vécus. L'apprenant peut utiliser le « je » : son implication personnelle dans ces pages est importante. Il pourra être drôle, frais, enlevé, créatif à condition d'être toujours vrai, précis et journalistique. Il faut captiver l'évaluateur, le lecteur.

Bien entendu, il est fortement conseillé de rédiger le carnet de bord au fil des jours ou au moins de prendre des notes conséquentes.

- **Une synthèse** (cinq pages environ) présente le positionnement professionnel qui est désormais celui de l'apprenant, au terme de ces semaines de stage. Dans le texte, il peut par exemple s'intéresser aux questions suivantes : Veux-je perdurer dans le métier ? Dans quelles conditions ? Quels sacrifices ou concessions suis-je prêt à vivre pour continuer dans le métier ? Quelles sont les missions ou tâches qui suscitent en moi le plus de motivation et d'enthousiasme ? Quel journaliste veux-je devenir ? Quelles pratiques ont ma faveur ou défaveur ? Quel média me correspond le mieux ? Quelle périodicité a ma préférence ? Quelle stratégie est la mienne pour la suite de mon parcours et ma future entrée sur le marché du travail
- **La conclusion**
- **Les annexes** (jusqu'à quinze pages) présentent par exemple des productions réalisées pendant les stages, et l'attestation du maître de stage.

On ne peut en 34 pages environ tout dire sur une période de stages. Comme pour la rédaction d'un article, il s'agit donc de faire des choix que le candidat aura à cœur de justifier.

Ces pages ne seront en aucun cas une suite d'énoncés théoriques ou livresques. Elles prendront sans cesse appui sur la réalité vécue au sein du média. Il s'agira de nourrir ses propos de situations vécues, d'anecdotes, d'exemples. Il s'agira de montrer sa propre plume journalistique ! Dans la rédaction de ces pages, il faudra veiller au droit de la presse, à la déontologie, au respect des personnes, au droit à l'image. Si des prénoms sont modifiés pour préserver les personnes, il faudra l'indiquer au lecteur.

Pendant la durée du stage, l'apprenant tiendra au courant son maître de stage des interviews qu'il compte mener au sein du média. Il lui demandera la permission pour prendre des photos. Il s'agit d'être bien en lien avec lui pour ne pas évoquer dans votre rapport d'informations confidentielles.

#### 1.4. Aspects formels du document final

Le document à rendre sera relié. Il respectera les normes suivantes :

- Format des pages : A4
- Marges : Pour l'introduction, la deuxième, la troisième partie et la conclusion : 3 cm à gauche et à droite, en haut et en bas (hors pied de page) Pour la première partie, le candidat évaluera ce qui est bon en fonction du choix de sa mise en pages (il pensera à la place que prend la reliure sur le côté)
- Interlignage : 1 (sauf pour les titres et entre les parties, puces et sous-parties où un interligne peut être plus important)
- Taille de la police : 12 (sauf pour la titraillie où un caractère plus important peut être utilisé)
- Police : Tahoma pour la page de garde, le sommaire, l'introduction, la deuxième, la troisième partie et la conclusion. Pour la première partie, le choix sera fait en fonction de la mise en pages

Composition du document final :

- Une page cartonnée avec notamment les informations suivantes : prénom et nom, filière, année académique
- Une page de sommaire
- Les pages du rapport
- Une dernière page cartonnée

#### 1.5. Evaluation du document

Le document est évalué par le correcteur en fonction des critères suivants :

- Intérêt, quantité et qualité des informations délivrées (première partie)
- Qualité de la mise en scène de l'information (première partie)
- Intérêt, quantité et qualité des informations délivrées (deuxième partie)
- Capacité à se situer comme futur journaliste lors de l'immersion professionnelle (deuxième partie et conclusion)
- Aptitude à structurer sa pensée (tout le document)
- Maîtrise de l'écriture journalistique et des principales techniques d'écriture (tout le document).

Le rapport de stage(s) avec la soutenance bénéficient ensemble d'un coefficient 6 dans le processus d'évaluation en vue de la qualification. Le rapport de stage(s) sera remis au secrétariat en trois exemplaires le deuxième lundi qui suivra le lundi de retour à l'Ecole.

#### 1.6. Délai de fourniture du document écrit

Les rapports de stage doivent être envoyés en deux exemplaires au centre d'examen (pour transmission au jury) au moins 3 semaines avant le début de la période annoncée pour ce type d'épreuve.

## 2. Soutenance du rapport de stage(s)

La production écrite du rapport de stage est complétée par une soutenance orale de 30 minutes. Le candidat peut ainsi montrer son aisance relationnelle, sa capacité à prendre la parole en public, sa gestion du temps, nécessaires au travail de journaliste. Il entre aussi en dialogue avec le jury qui peut vérifier l'aptitude à intéresser, convaincre et



argumenter, l'écoute, l'accueil d'une objection, l'agilité intellectuelle, le savoir être, le positionnement de l'apprenant en situation de communication. Ce temps est aussi l'occasion de faire préciser des points de la production écrite prêtant à développement, à discussion ou à controverse.

### 2.1. Nature de la soutenance orale du rapport de stage(s)

La soutenance orale dure 30 minutes devant un jury composé de deux personnes dont au moins un professionnel. Le candidat ne dispose pas de temps de préparation. La soutenance orale entre pour 50% dans la note finale. Il ne s'agit ni de « lire » son rapport de stage, ni de vouloir répéter toutes les idées écrites mais de mettre en valeur, en faisant des choix, des points importants de la période de stage(s).

- Les points importants concernant le(s) média(s) qui ont accueilli l'apprenant (cf. la première partie du rapport).
- Les points importants, temps forts, expériences significatives, enseignements, découvertes concernant son immersion professionnelle (cf. la deuxième partie du rapport)
- Et ce que le candidat a retiré de tout cela pour son avenir professionnel

### 2.2. Objectifs de la soutenance orale du rapport de stage(s)

- *Montrer sa capacité à entrer en relation avec des interlocuteurs (le jury)*
- *Montrer son aptitude à l'expression en public*
- *Montrer sa capacité à construire un exposé clair et convaincant dans un temps imparti*
- *Montrer sa maîtrise d'un outil informatique pour la projection des supports*
- *Montrer l'investissement personnel qui a été celui du candidat dans les missions et tâches proposées au cours du stage*
- *Montrer sa maturation et sa maturité quant au métier de journaliste, aux pratiques professionnelles, à son positionnement personnel, à sa vision de l'avenir, à la vie d'un média et d'une équipe de professionnels*
- *Montrer son ouverture sur le monde des médias, le contexte économique du secteur, les évolutions en cours*
- *Montrer son écoute et adaptabilité lors de la discussion avec le jury*

### 2.3. Déroulement de la soutenance du rapport de stage(s)

#### **Exposé théorique (de 10 à 15 min)**

Dans un premier temps, le jury invitera le candidat à justifier le choix de son projet ou de son étude et à livrer les conclusions auxquelles il est parvenu.

Ce travail de soutenance ne doit pas conduire le candidat à « lire » son rapport devant le jury. Cette partie de l'épreuve est une évaluation des compétences de communication orale dans un contexte professionnel et technique.

Le candidat s'efforcera donc de retracer, d'une manière construite et raisonnée, son cheminement dans le choix d'un sujet ou d'un projet, les difficultés qu'il a connues et comment il les a surmontées, la place que ce projet a prise par rapport à son projet professionnel global, l'intérêt qu'il a trouvé, le bénéfice qu'il a tiré d'un travail personnel d'élaboration et de recherche, les contacts qu'il a pu nouer à cette occasion avec des professionnels, des organisations, les suites qui seront éventuellement données...

Il devra savoir introduire et conclure son exposé, et maîtriser son temps de parole.

Le candidat peut utiliser à sa guise des documents complémentaires qui ne sont pas dans le document écrit remis au jury et qu'il aura apporté avec lui.

Le candidat a aussi la possibilité d'utiliser les techniques de présentation qu'il juge utiles (par exemple : présentation assistée sur ordinateur...) pourvu qu'il soit autonome dans l'utilisation de ces outils et qu'il reste dans le temps imparti.

Pendant cet exposé de 10 à 15 minutes, le candidat ne sera pas interrompu.

**Discussion avec le jury (15 à 20 min)**

Dans un deuxième temps, le jury reviendra sur des aspects plus techniques ou professionnels, notamment sur le contenu du document écrit, et posera les questions suscitées par la lecture de celui-ci.

Toutefois, s'agissant de la partie « soutenance orale » de l'épreuve, le jury évaluera moins la précision et la justesse des éléments de réponse technique fournis que la capacité, de la part du candidat, à maîtriser la situation de communication, à comprendre et à traiter une objection, à organiser un discours, à convaincre...

**3. Objectifs et critères d'évaluation**

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités suivantes (les performances écrites et les performances orales ayant le même poids pour la note finale) :

**Concernant le document écrit (50% de la note)**

Capacités	Critères d'évaluation Le candidat devra être capable de :
1. Aptitude du candidat à communiquer par écrit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'exprimer par écrit en respectant les règles de style et l'orthographe de sa langue</li> <li>• Avoir une pensée claire</li> <li>• Organiser sa pensée selon un plan organisé et explicite</li> <li>• Répondre aux exigences de présentation et de contenu qui sont définies dans le référentiel de l'épreuve</li> </ul>
2. Capacité à élaborer une pensée construite sur des problèmes techniques liés au monde de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les aspects techniques abordés dans le mémoire et faire preuve d'une véritable autonomie dans les domaines concernés</li> </ul>
3. Capacité à témoigner des compétences professionnelles et savoir-faire attendues d'un étudiant spécialisé dans son domaine et conforme à son niveau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontrer son savoir-faire professionnel dans un contexte technique lié à sa spécialité et conforme au niveau visé</li> </ul>

**Concernant la soutenance (50% de la note)**

Capacités	Critères d'évaluation Le candidat devra être capable de :
1. Aptitude du candidat à communiquer oralement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montrer une présentation générale correcte s'exprimer par oral correctement et clairement</li> <li>• Organiser ses idées</li> <li>• Maîtriser le déroulement de l'épreuve, gérer son temps</li> <li>• Choisir ses arguments</li> <li>• Convaincre</li> <li>• Faire preuve d'écoute active</li> </ul>
2. Capacité à tirer parti, pendant l'exposé et la discussion, de documents de travail professionnels (documentations, catalogues, réalisations personnelles, annexes diverses)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser parfaitement les documents qu'il apporte</li> <li>• Être à l'aise dans la présentation et l'utilisation de ces documents en tant qu'appui de la communication orale (ce n'est pas la qualité en elle-même des documents qui est évaluée)</li> </ul>
3. Capacité à porter un jugement objectif sur la teneur et le résultat de l'étude	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre de la distance et mesurer l'intérêt et le bénéfice personnel et professionnel qu'il a tiré de ses recherches, investigations et contacts avec les entreprises</li> </ul>

**D. Coefficient et crédits ECTS**

Ce module vaut coefficient 6 et permet de capitaliser 21 crédits ECTS.

**UE B**

Langue Vivante  
Européenne

## UC B31

## Langue Vivante Européenne 1

## Utilisateur indépendant – Niveau B1 du CECR

Le référentiel de cette unité d'enseignement est commun pour toutes les langues vivantes, qu'il s'agisse d'une langue vivante 1 (UC B31), langue vivante 2 (UC B32) ou langue vivante 3 (UC B33).

Les étudiants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- **Langue vivante 1** : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais ;
- **Langues vivantes 2 et 3 (facultatives)** : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais

La langue Vivante choisie par le candidat doit être différente de celle dans laquelle il passe les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel.

**A. Objectif**

Acquérir le niveau B1 écrit et oral de maîtrise d'une langue européenne.

**B. Formation**

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 80 à 100 heures.

**Utilisateur Indépendant, Niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe**

Écouter	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs... Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
Lire	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.
Prendre part à une conversation	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
S'exprimer oralement en continu	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.
Écrire	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

**C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE**

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants de très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

**D. Évaluation****UC B31.1 – Langue Vivante Européenne 1 (Epreuve écrite)**

Nota : aucun dictionnaire n'est autorisé.

**Durée** : 1 heure

**1. Compréhension écrite**

Étude de deux textes de 150 à 250 mots accompagnés de questions écrites.

1er texte : 4 questions

2ème texte : 4 questions

Total : 8 questions

**2. Connaissances lexicales et grammaticales**

Questionnaire de connaissances lexicales et grammaticales (portant sur les textes et/ou sur les thèmes du programme).

Lexique : 12 questions

Grammaire : 12 questions

Total : 24 questions

Les réponses à ces 32 (8 + 24) questions seront reportées par le candidat sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.

**3. Courrier**

Rédaction d'un courrier (lettre, fax, mail ou mémo) dans la langue étrangère choisie par le candidat à partir d'un canevas fourni dans cette même langue étrangère, éventuellement en réaction à un document fourni dans l'énoncé (publicité, offre d'emploi, courrier).

Il s'agit essentiellement de tester les capacités de l'étudiant à rédiger et à élaborer une réponse correcte et logique en utilisant des « phrases simples visant à satisfaire des besoins simples et concrets ».

Nombre de mots : de 100 à 150 ; la présentation ne fera pas l'objet de notation, mais pourra contribuer à l'évaluation (sous forme de bonus par exemple).

**Barème :**

QCM : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non-réponse ou réponse erronée.

Compréhension écrite (8 questions x 3) : 24 points

Test lexical (12 questions x 3) : 36 points

Test grammatical (12 questions x 3) : 36 points

Courrier : 24 points

Total : **120 points**

## UC B31.2 – Langue Vivante Européenne 1 (Epreuve orale)

Nota : aucun dictionnaire n'est autorisé.

**Durée** : 45 minutes

**Préparation (25 min)**

Le candidat tire au sort un document iconographique parmi un choix de 6 à 12 documents et doit préparer une présentation et un commentaire en réaction à ce document.

Le document iconographique est une photographie, un dessin, un graphique ou un montage de plusieurs de ces éléments portant sur les thèmes du référentiel et des sujets d'actualité s'y rapportant.

Le candidat peut prendre des notes mais uniquement comme support d'oral ; toute lecture mot à mot in extenso sera sanctionnée.

**Passation (20 min)****1. Présentation et commentaire**

Présentation et commentaire par le candidat du document iconographique.

L'examineur doit laisser au candidat le temps de s'exprimer seul afin de juger de la logique du discours.

**2. Entretien**

Entretien entre l'examineur et le candidat sur le document.

**3. Test de compréhension orale**

L'examineur lit au candidat un texte de 150 mots maximum (portant sur les thèmes du référentiel et sujets d'actualité s'y rapportant) et lui pose 6 questions de compréhension.

Les questions sont posées au fur et à mesure de la lecture du texte ; chaque passage n'est lu qu'une seule fois. La prise de notes est autorisée (l'exercice porte sur la compréhension et non sur la mémorisation au sens strict).

**4. Entretien**

Entretien sur la spécialité professionnelle du candidat (expérience acquise ou en cours, projet tutoré, spécialisation présente et future...)

**Liste des thèmes de l'épreuve de Langue Vivante****1. L'Europe**

- La citoyenneté européenne ;
- Les institutions politiques européennes (Il s'agit d'entraîner les élèves à la compréhension et à l'utilisation d'un vocabulaire spécifique et non de reprendre le cours préparant à l'UE A).

**2. Le monde du travail (vu d'une manière générale)**

- Les relations humaines ;
- Les aspects sociaux (aménagement du temps de travail / formation / conflits / délocalisation...)
- Les conditions de travail dans le(s) pays européen(s) de la LV (Langue Vivante) choisie par l'étudiant.

**3. Économie générale**

- La monnaie et les marchés financiers ;
- La mondialisation.

**4. Vie pratique**

- Lettre d'entreprise : demande de renseignements, proposition, commande, réservation... (Le but est de rester dans une utilisation de base, commune à tout poste occupé dans l'entreprise, l'épreuve étant commune à tous les Bachelors Européens) ;
- Offres d'emploi (lecture et réponse) ;
- Le téléphone : expressions-types / appels / réceptions d'appels...

- 5. **Communication**
  - Relations publiques, publicité ;
  - Nouveaux moyens technologiques de communication.
- 6. **Arts, culture et patrimoine**
  - Histoire, civilisations et sociétés ;
  - Grands courants de pensées.
- 7. **Sujets d'actualité**
  - Grands sujets de politiques européennes et internationales ;
  - Sujets de société : environnement, santé...

**Notation de l'épreuve orale - Capacités évaluées :**

1- Facultés d'expression - Aisance	20 pts
2- Compréhension orale (situation d'entretien et test de compréhension)	30 pts
3- Adéquation et richesse du vocabulaire	20 pts
4- Correction grammaticale	20 pts
5- Organisation logique du discours	20 pts
6- Capacité à analyser et à argumenter sur les sujets abordés	10 pts
<b>Total</b>	<b>120 pts</b>

**E. Coefficient et crédits ECTS**

L'épreuve écrite UC B31.1 vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 6 crédits ECTS.

L'épreuve orale UC B31.2 vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 6 crédits ECTS.

**UE A**

Culture et Citoyenneté  
Européennes



## UC A2

## Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action

## A. Objectifs

- Comprendre le modèle européen et ses particularités, aux plans historique et culturel ;
- Acquérir des connaissances précises sur les institutions européennes et leur fonctionnement ;
- Comprendre le modèle européen d'un point de vue réglementaire et juridique ;
- Acquérir un ensemble de savoirs nécessaires pour envisager la création d'une activité économique dans un pays de l'Union européenne.

## B. Formation

L'unité capitalisable A2 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action** », disponible en version numérique, et sur lequel reposera l'évaluation.

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 40 à 60 heures.

Contenu	Capacités attendues
<b>Chapitre 1 : Géopolitique de l'Europe</b> → Fiches CCE soumises à évaluation : 1, 2, 3	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Géographie : le continent européen, un isthme avec des limites naturelles et conventionnelles</li> <li>• Identité européenne façonnée par l'histoire depuis 2000 ans à partir des socles hellénique, romain et judéo-chrétien</li> <li>• Identité européenne portée par de grands mouvements de pensée (Renaissance au XVème siècle, Humanisme au XVIème siècle, Lumières au XVIIIème siècle, Romantisme au XIXème siècle)</li> <li>• Le principe des Etats Nations au XIXème siècle et début XXème siècle prend le pas sur l'idée européenne</li> <li>• La renaissance de l'idéal européen aux lendemains de la seconde guerre mondiale</li> <li>• Des critères géopolitiques mais surtout politiques et culturels au cœur de la construction européenne depuis la seconde guerre mondiale</li> </ul>	<i>Connaître la géopolitique et l'histoire de l'Europe pour aborder, comprendre, analyser l'actualité européenne et pour mesurer les enjeux et défis de la construction européenne</i>
<b>Chapitre 2 : Histoire contemporaine de la construction européenne</b> → Fiches CCE soumises à évaluation : 4, 5, 6 → Fiche CCE hors-évaluation : 7	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les prémices de la construction européenne de 1945 à 1949</li> <li>• La formation de l'Europe communautaire entre 1946 et 1956</li> <li>• La CEE entre 1957 et 1968</li> <li>• Elargissement et Approfondissement : accélération de deux processus de 1969 à 2000</li> <li>• L'élargissement entre 2004 et 2013</li> <li>• La philosophie politique européenne sur les élargissements de 2003 à nos jours</li> </ul>	<i>Connaître l'histoire contemporaine de la construction européenne à travers notamment les procédés et les moyens mis en œuvre par l'Union européenne (UE) pour répondre aux défis politiques européens et méditerranéens mais également aux défis de la mondialisation</i>

Chapitre 3 : Le fonctionnement de l'Union européenne	
<p>→ Fiches CCE soumises à évaluation : 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22</p> <p>→ Fiche CCE hors-évaluation : 19</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les 6 Traités européens               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apports et nature dominante</li> </ul> </li> <li>• Le Droit de l'Union européenne (UE)               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition</li> <li>- Sources du Droit communautaire</li> <li>- Fondements de l'UE : principes et implications (primauté, subsidiarité, attribution des compétences) - répartition des compétences avec les domaines d'action</li> <li>- valeurs démocratiques - économie de marché - 5 libertés fondamentales</li> </ul> </li> <li>• Les 7 Institutions et les 4 principaux Organes européens               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement et objectifs</li> <li>- Interactions entre eux</li> <li>- Interventions du citoyen européen</li> </ul> </li> <li>• Les droits du citoyen européen               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection des Droits de l'Homme (la CEDH de 1950 du Conseil de l'Europe et la Charte des droits fondamentaux de 2000 de l'Union européenne)</li> <li>- Droits liés à la citoyenneté européenne</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Connaître et comprendre le Droit de l'Union (ou Droit communautaire) : ce qu'il recouvre et de quelle manière, son fonctionnement et ses rouages, sa protection de plus en plus accrue vis-à-vis du citoyen européen, et ce qu'il implique pour aujourd'hui et pour demain</i></p> <p><i>Comprendre et assimiler le transfert ou le partage volontaire de la souveraineté des Etats à l'UE qui les représente</i></p> <p><i>Intégrer l'objectif pratique : savoir utiliser les principes de l'UE dans l'environnement personnel ou professionnel (par tous citoyens européens, étrangers, étudiants, professionnels installés en Europe ou à l'étranger)</i></p> <p><i>Comprendre que le citoyen (dans son acception la plus large) est le destinataire final des règles édictées par l'UE</i></p> <p><i>Comprendre que les règles et les droits issus de l'UE et du Conseil de l'Europe sont protecteurs des intérêts du citoyen</i></p>
Chapitre 4 : Enjeux, défis et avenir de la construction européenne	
<p>→ Fiche CCE soumise à évaluation : 23</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'avenir de l'UE conditionné par les défis européens et mondiaux</li> <li>• Son avenir : Union fédérale ? Union resserrée à cercles concentriques ? Union de libre-échange ? Reprise totale de la souveraineté des Etats ?</li> </ul>	<p><i>Mesurer les enjeux et défis européens et mondiaux (drogue, immigration, populisme...) pour mieux cerner les desseins à venir de la construction européenne</i></p>
Chapitre 5 : L'Union européenne, l'Europe et le monde	
<p>→ Fiches CCE soumises à évaluation : 24, 26, 27, 28, 29</p> <p>→ Fiches CCE hors-évaluation : 25, 30, 31</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Organisations internationales               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conseil de l'Europe</li> <li>- L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)</li> </ul> </li> <li>• Les OING et leur rôle</li> </ul>	<p><i>Comprendre le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) fondées sur les valeurs communes que sont la démocratie, la prééminence du droit et le respect des droits de l'homme</i></p> <p><i>Appréhender le rôle participatif et contributif des OING aux débats politiques européens et internationaux</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les instruments internationaux d'accueil des migrants</li> <li>• La protection des minorités nationales en Europe</li> </ul>	<p><i>Appréhender l'accueil des migrants en Europe à travers certains instruments internationaux à l'échelon mondial, international et européen</i></p> <p><i>Appréhender la difficile conciliation de la reconnaissance et de la garantie des droits aux minorités nationales par l'Europe avec les droits inaliénables de l'homme et les systèmes politiques et juridiques de certains Etats</i></p>
<p><b>Chapitre 6 : Focus sur la corruption – Module construit en partenariat avec le GRECO</b>  → Fiches CCE soumises à évaluation : 32, 33</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir la corruption</li> <li>• Les différentes formes de corruption</li> <li>• Cartographier et mesurer la corruption</li> <li>• Les causes de la corruption</li> <li>• Endiguer la corruption</li> <li>• Les standards internationaux de lutte contre la corruption</li> </ul>	<p><i>Appréhender les conséquences de la corruption</i></p> <p><i>Connaître les termes spécifiques du vocabulaire de la lutte contre la corruption</i></p> <p><i>Distinguer les moyens de lutte contre la corruption, en aval et en amont</i></p> <p><i>Appréhender les enjeux de la dimension internationale de la lutte contre la corruption</i></p>

### C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants :

- 32 fiches de synthèse comportant des outils d'auto-évaluation pour se préparer à l'épreuve ;
- 2 notes de synthèse distinguant le contenu essentiel à retenir pour l'évaluation ;
- Deux e-books en appui à l'apprentissage : *L'Europe, unicité des valeurs, diversité culturelle* et *La construction européenne, ses institutions dans le cadre international* ;
- De très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

### D. Évaluation

**Forme de l'épreuve** : Questionnaire à Choix Multiples (QCM) en ligne

**Durée** : 40 minutes

**Nombre de questions** : 40 questions

**Nombre de propositions** : 2 à 4 propositions de réponses par question. Une seule proposition est exacte.

**Total de points** : 120

**Barème** :

- + 3 points par bonne réponse
- 0 point par réponse erronée
- 0 point par non-réponse

L'usage d'une calculatrice est autorisé.

**NB** : Formation en présentiel : heures d'enseignement réparties selon l'organisation propre à chaque établissement, à la spécialité du diplôme préparé et à la zone géographique du lieu de formation.

### E. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 1 et permet de capitaliser 3 crédits ECTS.

## UC A3

## Le management interculturel et les ressources humaines

## A. Objectifs

- S'approprier certains codes culturels afin de comprendre leurs impacts dans les relations interpersonnelles ;
- Accompagner et favoriser la mobilité des salariés et des talents afin de leur permettre d'évoluer dans un contexte international.

## B. Formation

L'unité capitalisable A3 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Le management interculturel et les ressources humaines en Europe** », disponible en version numérique, et sur lequel reposera l'évaluation.

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 40 à 60 heures.

Contenu	Capacités attendues
<b>Partie 1 : Le management interculturel en Europe</b>	
<b>La nature de la culture et ses effets au sein de l'environnement de professionnel</b>	
<b>1. Les grandes composantes de la culture européenne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bases ethnique, linguistique et religieuse</li> <li>• Fondements économiques, technologiques et politiques</li> <li>• Culture et style de vie</li> <li>• Education et culture</li> </ul>	<i>Analyser l'origine des cultures pour comprendre leur impact sur les valeurs fondamentales de l'individu</i>
<b>2. La gestion d'une équipe multiculturelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité ethnique</li> <li>• Diversité linguistique</li> <li>• Les discriminations</li> </ul>	<i>Comparer les différentes cultures pour comprendre la relation entre la culture et le comportement au travail</i>
<b>La communication dans une organisation internationale</b>	
<b>1. Valeurs fondamentales et dimensions culturelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Edward T. Hall et les dimensions cachées</li> <li>• Geert Hofstede et les enjeux de la diversité culturelle</li> <li>• L'analyse interculturelle de Fons Trompenaars</li> <li>• Edgar Schein et la notion de culture d'entreprise</li> </ul>	<i>Communiquer pour gérer la diversité culturelle et transformer les différences en atouts pour accroître la performance de l'activité</i>
<b>2. La culture d'entreprise ou d'organisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La construction des valeurs de l'entreprise</li> <li>• Enjeux éthiques et enjeux d'images</li> </ul>	<i>Déterminer les principes de l'identité d'une entreprise pour fédérer les équipes autour de valeurs et d'éléments de langage</i>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact de la culture d'entreprise</li> </ul>	<p><i>Considérer l'impact psychologique de la culture pour le concilier aux objectifs des organisations supranationales</i></p>
<p><b>La complexité de la culture et le management des conflits culturels</b></p>	
<p><b>1. Culture générationnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différences générationnelles</li> <li>• Les effets de leviers des contrastes de motivation</li> <li>• Création et gestion d'équipes transgénérationnelles</li> </ul> <p><b>2. Culture européenne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'identité européenne : un sentiment diffus travaillé par des influences majeures</li> <li>• Une identité historique collective cohabitant avec des identités locales <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Europe et les régions voisines</li> </ul> </li> </ul> <p><b>3. Langue et culture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'identité culturelle au risque de la diversité linguistique</li> <li>• Langage et pensée : plurilinguisme et multiculturalisme</li> </ul> <p><b>4. La résolution des conflits culturels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proactivité et réactivité</li> <li>• Méthodes et cas particuliers</li> </ul>	<p><i>Distinguer les modes de pensée et la langue des générations pour réunir des équipes multigénérationnelles autour d'un projet commun</i></p> <p><i>Utiliser les différences générationnelles pour garantir la transmission des compétences</i></p> <p><i>Appréhender la place de l'Europe dans le monde par son histoire, ses fondements et son contexte géopolitique pour mesurer les contraintes et opportunités associées</i></p> <p><i>Analyser le marché européen, en différenciant les contextes propres à chaque pays et leurs savoir-faire, afin de rayonner dans le monde</i></p> <p><i>Utiliser des langues et leur dimension culturelle pour intégrer les mécanismes d'échanges culturels, artistiques, économiques</i></p> <p><i>Communiquer et appréhender les différences culturelles en Europe pour construire dans la diversité une pensée convergente</i></p> <p><i>Maîtriser les outils de gestion des conflits culturels et reconnaître la nécessité d'inscrire la démarche de gestion dans un processus long</i></p>
<p><b>Partie II : Les ressources humaines en Europe</b></p>	
<p><b>Les notions essentielles du droit du travail en Europe</b></p>	
<p><b>1. La hiérarchie des sources du droit</b></p> <p><b>2. La durée du travail en Europe</b></p> <p><b>3. Les salaires en Europe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disparités salariales</li> <li>• Charges sociales et coût du travail</li> </ul> <p><b>4. Mobilité internationale au sein d'une organisation internationale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détachement : statut et exemple contractuel</li> <li>• Expatriation : statut et exemple contractuel</li> <li>• Transfert : statut et exemple contractuel</li> </ul>	<p><i>Connaître les aspects pratiques et le cadre légal en matière de ressources humaines en Europe pour déployer des mesures liées au droit du travail</i></p> <p><i>Adapter la gestion des RH en fonction des écarts constatés dans les pays européens pour garantir la performance de la structure sur les différents sites d'implantations européens</i></p> <p><i>Gérer les mouvements de personnel pour accompagner le développement d'une organisation à l'international en comprenant l'intérêt et les risques à la fois pour le salarié et l'entreprise</i></p>

<p><b>5. Les métiers au sein des institutions européennes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre des institutions de l'Union européenne : métiers, carrières et Service Volontaire Européen (SVE)</li> <li>• Dans le cadre du Conseil de l'Europe : agents permanents et agents temporaires</li> </ul>	<p><i>Appréhender les spécificités contractuelles et statutaires des salariés des institutions européennes</i></p>
<p><b>Les formalités d'immigration dans un cadre professionnel</b></p>	
<p><b>1. Les espaces européens et leurs enjeux respectifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Espace Economique Européen</li> <li>• L'Union européenne</li> <li>• L'espace Schengen</li> </ul> <p><b>2.Exemples de formalités administratives par pays</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allemagne</li> <li>• Belgique</li> <li>• France</li> <li>• Royaume-Uni</li> <li>• Suède</li> </ul>	<p><i>Appliquer et suivre les formalités d'immigration pour accompagner la mobilité internationale et participer au pilotage de projets spécifiques liés à la mobilité des talents</i></p>
<p><b>Les systèmes de protection sociale en Europe</b></p>	
<p><b>1. L'émergence de la protection sociale en Europe : nouvelle forme de responsabilité des États envers les citoyens</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration universelle des Droits de l'Homme et premiers systèmes assurantiels</li> <li>• Organisation Internationale du Travail (OIT)</li> </ul> <p><b>2. Le Conseil de l'Europe et la mobilité des travailleurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Charte sociale européenne (1961)</li> <li>• Code européen de sécurité sociale (1964)</li> <li>• Les conventions bilatérales et multilatérales de sécurité sociale entre États</li> </ul> <p><b>3. L'Union européenne : des premiers traités à la Carte européenne d'assurance maladie</b></p>	<p><i>Appréhender les enjeux culturels de la protection sociale en Europe</i></p> <p><i>Mettre en place et respecter les règles de la protection sociale applicables au sein des différents pays d'Europe pour faciliter la mobilité professionnelle et protéger les salariés</i></p> <p><i>Connaître les possibilités de liaison entre régimes des différents pays de l'U.E. pour renforcer l'ouverture à l'internationale de l'entreprise</i></p> <p><i>Comprendre le fonctionnement général des différentes branches de protection sociale dans les pays de l'U.E.</i></p> <p><i>Mettre en place un système de veille des évolutions en matière de règles de la protection sociale en Europe</i></p>

<p><b>4. Les tendances actuelles en matière de sécurité sociale en Europe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveaux défis</li> <li>• Variables d'ajustement</li> </ul>	
<p><b>La responsabilité sociale des entreprises (RSE)</b></p>	
<p><b>1. LA RSE : définition et enjeux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des origines au concept : entre volontarisme et obligation</li> <li>• Définition de la RSE : entre enjeux sociaux et sociétaux</li> </ul> <p><b>2. Le périmètre de la RSE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lignes directrices</li> <li>• La notion de sphère d'influence</li> <li>• La RSE et les institutions européennes</li> </ul> <p><b>3. La question sociale au cœur de l'entreprise : les textes de références de la RSE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• RSE et RH, prise en compte des risques psychosociaux</li> <li>• Respect des Droits de l'Homme et lutte contre les discriminations</li> </ul>	<p><i>Comprendre les enjeux liés à la Responsabilité sociale des entreprises en Europe et les envisager comme des leviers d'action pour renforcer l'entreprise</i></p> <p><i>Appréhender le rôle de la Responsabilité sociale des entreprises dans la part croissante des enjeux sociaux dans le développement durable aux côtés des enjeux économiques et environnementaux</i></p> <p><i>Comprendre comment la responsabilité sociale des entreprises impacte la gestion des ressources humaines dans un contexte européen</i></p>

### C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants :

- 12 notes de synthèse comportant des outils d'auto-évaluation pour se préparer à l'épreuve ;
- Un e-book en appui à l'apprentissage : *Le Management Interculturel et les Ressources Humaines en Europe* ;
- De très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

### D. Évaluation

**Forme de l'épreuve** : Questionnaire à Choix Multiples (QCM) en ligne

**Durée** : 40 minutes

**Nombre de questions** : 40 questions

**Nombre de propositions** : 2 à 4 propositions de réponses par question. Une seule proposition est exacte.

**Total de points** : 120

**Barème** :

- Réponse correcte : +3 points
- Réponse erronée : 0 point
- Absence de réponse : 0 point

**NB** : Formation en présentiel : Heures d'enseignement réparties selon l'organisation propre à chaque établissement, à la spécialité du diplôme préparé et à la zone géographique du lieu de formation.

### E. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 3 crédits ECTS.





Federation for **ED**ucation in **EU**rope  
Fédération Européenne Des Ecoles  
[www.fede.education](http://www.fede.education)



INGO holding participatory status with the Council of Europe  
*OING dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe*  
INGO holding consultative status with La Francophonie  
*OING dotée du statut consultatif auprès de la Francophonie*

FEDE - Rue du Rhône, 114 - 1204 Genève - SUISSE  
[www.fede.education](http://www.fede.education) - [@fede.education](https://twitter.com/fede)

Adresse: Résidence DRARGA Appt N°61, 4ème étage,  
Avenue Yaacoub El Mansour, Gueliz, 40000 -Marrakech  
Fixe: +212 524 43 87 68 / Whatsapp: +212 625 88 17 53  
Email: [contact@mmgschool.education](mailto:contact@mmgschool.education)